Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 89 (1992)
Heft: 8

Rubrik: Plantes mellifères

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

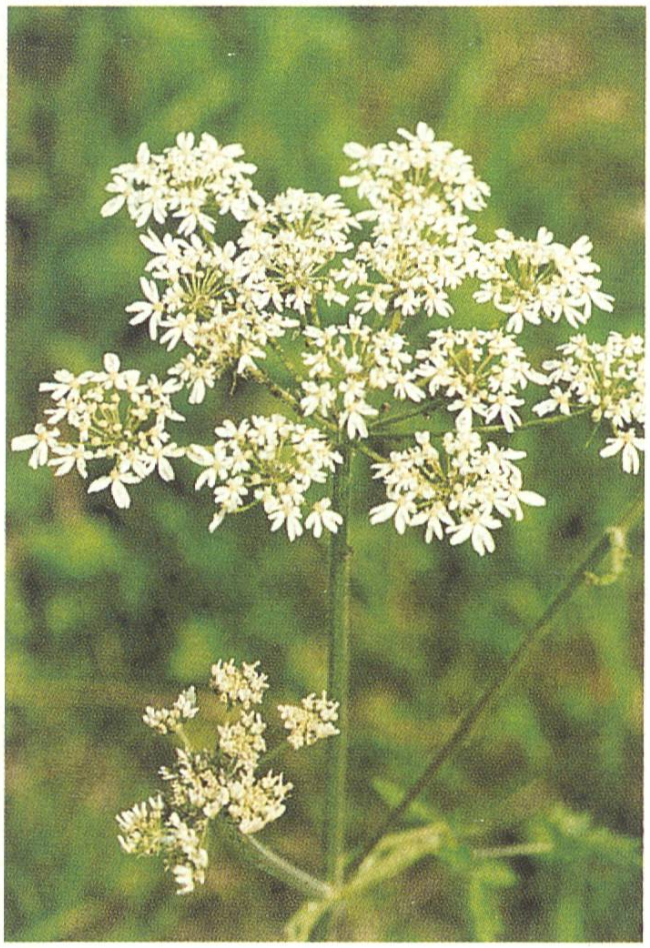

Texte:
Philippe Küpfer, Institut de botanique,
Université de Neuchâtel

Berce, patte d'ours
Heracleum sphondylium
(Umbelliferae = Aplaceae)

Distribution et habitat

La berce est une espèce européenne et ouest-asiatique, commune dans toute la Suisse. Elle préfère les stations fraîches, les sols profonds et riches en matières nutritives. Son amplitude altitudinale est assez grande puisqu'elle croît des régions basses du Plateau jusqu'à l'étage subalpin. Localement, elle touche même l'étage alpin.

Quelques caractéristiques générales

La relative souplesse écologique de la berce a pour corollaire une grande variabilité morphologique. Plusieurs sous-espèces ont été reconnues en fonction de caractères foliaires. Les feuilles de la base atteignent 40 à 60 cm de longueur, parfois plus. Dans la sous-espèce la plus répandue, les feuilles de la base sont composées, portant 3 à 9 divisions, pétiolées et lobées. En revanche, dans les populations montagnardes, les feuilles ne sont pas profondément divisées. Ainsi, dans le Jura central, la feuille est simplement lobée, à lobes arrondis. C'est dans cette région, en définitive, que le contour des feuilles rappelle le plus l'empreinte de l'ours. Dans les formes des Alpes, les feuilles diffèrent de celles du Jura par leurs lobes aigus.
Dès le mois de juin en plaine et quelle que soit la forme des feuilles, les berces portent de larges ombelles, sur des tiges qui dépassent fréquemment un mètre de hauteur. La floraison des berces peut se prolonger pendant plusieurs mois, jusque tard en automne, si les premières inflorescences sont fauchées avant la maturité des fruits.

Usages

Comme la plupart des ombellifères, les berces sont aromatiques. L'ensemble de la plante contient une huile essentielle, digestive et hypotensive. L'essence de la berce passe aussi pour être aphrodisiaque, qualité que l'apiculteur recherche rarement... ce qui lui vaut quelques reproches. En effet, les femmes des apiculteurs accusent fréquemment leur mari de marquer une nette préférence pour la reine de la ruche plutôt que pour celle du foyer.
Les jeunes pousses (tiges et feuilles) constituent un excellent légume, à consommer à la place d'épinard, en tarte, par exemple.
Grâce à leur floraison abondante et répétée, la berce représente une plante de valeur pour les abeilles. Force est de constater que leur nectar est fort disputé par d'autres insectes. Il n'est pas rare en effet de voir une dizaine de diptères sur une même inflorescence.

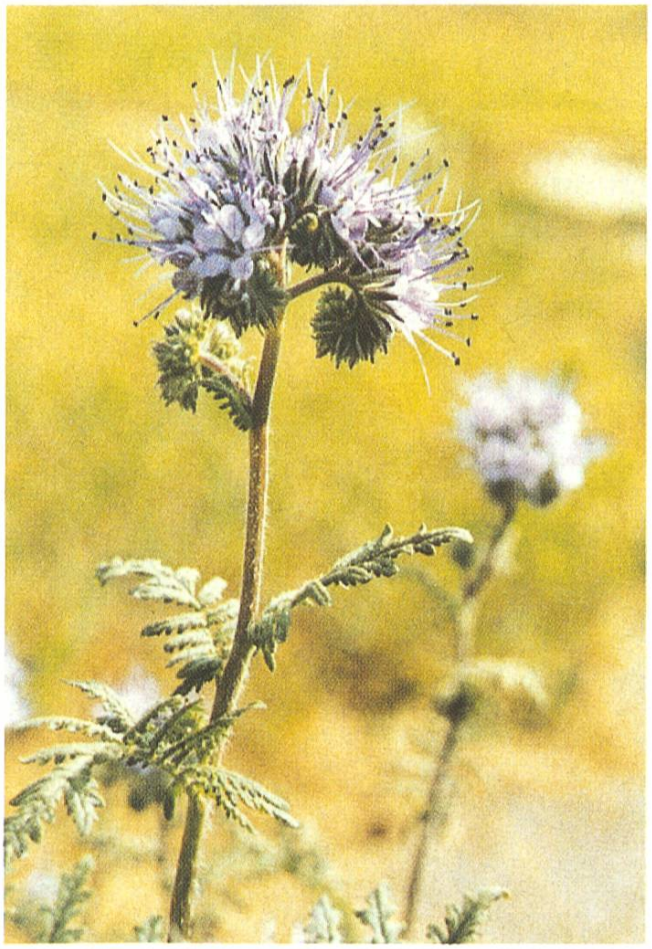

Phacélie à feuilles de tanaisie

Phacelia tanacetifolia
(Hydrophyllaceae)

Distribution et habitat

La phacélie appartient à une famille qui est présente à l'état spontané sur tous les continents, à l'exception de l'Europe et de l'Australie. Le centre principal de diversité est l'Amérique du Nord, la Californie et le Mexique en particulier. En Suisse, la phacélie est toujours échappée de culture. En Valais, elle s'intègre parfois à une végétation semi-naturelle. La phacélie à feuilles de tanaisie est originaire de Californie où elle croît spontanément dans la grande vallée limitée à l'ouest par la chaîne côtière et à l'est par la Sierra Nevada. C'est donc une espèce qui aime le chaud. Sa croissance est favorablement influencée par les engrais.

Quelques caractéristiques générales

La phacélie est une espèce annuelle, à croissance assez rapide. La famille des Hydrophyllacées se reconnaît à son inflorescence en «queue de scorpions», caractère qu'elle partage avec la famille des myosotis (Boraginacées). Ses fleurs d'un bleu violacé sont nombreuses. Comme beaucoup de plantes à cycle court, la floraison est progressive. Les premières apparaissent tôt, assurant la maturation des graines en quelques jours, mais la floraison se prolonge pendant des semaines, sinon des mois, tant que les conditions restent favorables.

Les feuilles de la phacélie sont composées pennées, à divisions dentées. Toute la plante est hérissée de poils.

Usages

Dans sa patrie d'origine, la phacélie fleurit d'avril à juin. En Suisse, en revanche, sa floraison est franchement estivale et peut même se prolonger jusqu'en automne. Ses qualités mellifères sont reconnues depuis longtemps. Elle produit du pollen et un abondant nectar à un moment où les fleurs indigènes sont pour la plupart défleuries. Il n'est donc pas surprenant de voir des phacélies semées à proximité des ruchers. Bien entendu, ce n'est que lorsqu'elle est cultivée à grande échelle qu'elle constitue un apport mellifère intéressant. Depuis quelques années, elle est utilisée comme engrais vert, seule ou en mélange avec d'autres espèces. La généralisation de telles pratiques pourrait rendre un précieux service à l'apiculture.